

L. Jolivet à nouveau interpellé sur la plateforme logistique

Alors que sa pétition « Pas d'installation à Briec d'une plate-forme Amazon » a recueilli, vendredi, plus de 27 000 signataires, l'écologiste Quimpéroise Martine Petit interpelle de nouveau, à l'aune de la crise sanitaire, Ludovic Jolivet sur le sujet.

« En cette période de pandémie, les comportements responsables et solidaires sont indispensables et il faut le souligner, plutôt respectés : les soignants font face à la maladie dans des conditions difficiles, des travailleurs assurent la distribution des biens de première nécessité et les services publics indispensables en prenant des risques pour eux et leurs familles. Les commerces, les travailleurs indépendants, les artisans, PME, et entreprises ont cessé leur activité avec le risque de gravement mettre en jeu leur avenir. Les salariés en chômage partiel s'adaptent au mieux à la situation, les citoyens respectent solidairement le confinement... », écrit Martine Petit.

« **Le secret de l'identité de l'acheteur était imposé** » (*)

Elle reprend : « Pourtant, certaines entreprises transnationales de vente en ligne comme Amazon exploitent la situation en poursuivant la course au profit. Elles livrent des marchandises qui ne sont pas de première nécessité en mettant leurs salariés en danger et en toute concurrence déloyale avec les commerces fermés ! La firme vient d'être mise en demeure par le ministère du Travail de se mettre en conformité pour protéger les salariés. Les syndicats ont saisi les prud'hommes et l'intersyndicale demande la fermeture des entrepôts.

Construction d'une plateforme logistique de 10 000 m²

C'est pourtant ce monde que le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité, le 6 février, en autorisant la vente par QBO de 6,2 hectares de terrain pour la construction d'une plateforme logistique de 10 000 m² dans le parc d'activités de Lumunoc'h, à Briec, malgré l'impossibilité d'un débat argumenté puisque le principe du secret de l'identité de l'acheteur était imposé. Monsieur le Maire, considérant l'avenir sur notre territoire des commerces de proximité, des artisans, des librairies déjà en difficulté face à la Fnac et Amazon, nous vous demandons expressément de renoncer à cette vente ».

(*) *Les intertitres sont de la rédaction.*

